

Image not found or type unknown



Location gerance contrat precare 1 an

Par **nicoteuf**, le **14/06/2010** à **14:44**

Bonjour, rnj ai un bail précaire location gérance d un bar restaurant de 1 ans avec une mairie se terminant le 1 juin 2010, rnnous sommes le 14 juin 2010 et je suis toujours dans les lieux et pas de nouvel de la mairie. rnMa question : le contrat et renouvelé pour 1 an ou pas ??? rnl la mairie doit m'informer de la fin du contrat 1 moi avant???rnrnle contrat dit : rnrnle présent contrat est conclu pour une année à compter de la signature des présentes. rnToutefois les parties conviennent qu'il sera possible de reconduire le contrat au terme de cette échéance. rnrnrnMerci de me répondre